

## **Pour un salaire minimum permettant de vivre dignement et des règles d'application plus cohérentes et justes.**

Dans le canton du Jura, l'acceptation d'un salaire minimum en 2013 a été l'objet d'obscures tentatives de contournement de la part de la majorité bourgeoise parlementaire. A tel point qu'il fallut 5 ans et des pressions populaires pour qu'une loi (et un premier montant, 20 CHF de l'heure) entre en force en 2018. Malgré le processus d'adaptation au renchérissement, ce référentiel demeure trop bas. En ce qui concerne les mesures de contrôle, la solution validée à l'époque repose sur une injonction ignoble : chaque travailleur.euse lésé.e se voit prier de se démerder pour faire valoir son droit devant la justice.

Il est évident que les travailleurs (et surtout les travailleuses, majoritaires dans cette catégorie de salaires) les plus précaires allaient prendre le risque de trainer leur employeur en justice...

Introduire cette disposition, c'était déjà admettre que des salaires en-dessous du minimum légal continueraient d'être pratiqués.

Un contrôle par l'Etat, avec ou sans la participation des partenaires sociaux, est la seule option qui garantisse l'application du droit, pour les entreprises conventionnées ou non.

On s'attend maintenant aux jérémiades larmoyantes des milieux économiques. « L'économie va s'écrouler », « des emplois vont disparaître », « on veut tuer la liberté économique et d'entreprendre »...

CS-POP tient à rappeler que le salaire n'est pas une valeur déterminée par des logiques de marché, sur laquelle ni les employeurs et encore moins les travailleur.euses, n'auraient de possibilité d'intervenir.

La relation salariale dans un régime capitaliste, est un rapport social de domination, entre une partie dominante et une partie dominée. Le contrôle sur les salaires n'est donc largement pas une question strictement économique, mais une question de pouvoir. Une question sociale et politique. Et le patronat veut rester le seul détenteur de ce pouvoir.

L'évolution des salaires et l'inversion du rapport de domination repose avant tout sur la capacité de créer un rapport de force. L'histoire du mouvement ouvrier est remplie d'avancées sociales déclarées comme cataclysmiques pour l'économie au moment des revendications...et qui n'ont pas eu d'effets, si ce n'est positifs, au moment de leur mise en œuvre.

En résumé : il n'y a rien à craindre !

Et reprenons les habitudes du passé qui nous ont permis les plus grandes avancées sociales : l'organisation collective des travailleurs jusqu'aux mesures de luttes et une gauche conquérante.

**CS-POP et Gauche en Mouvement.**

Delémont, le 14 janvier 2026.